



harcèlement psychologique couple

Par **raph59**, le **02/08/2010** à **17:43**

J'ai été victime de harcèlement moral de la part du père de mon dernier fils qui a 4 ans aujourd'hui. Nous étions en concubinage, séparés depuis mai 2009, jugement en avril 2010 (il a fait traîné la procédure). Le jugement lui accorde une garde restreinte pour un an puis droits "traditionnels". Malgré les quelques témoignages bien éclairants sur la personnalité du père...

Mon avocate était satisfaite, mais je pense que l'an prochain, un mois entier avec le père est pour moi une hérésie. De devoir à nouveau réattaquer en cas de problème, hélas il y en aura, me semble injuste. J'ai divorcé il y a 10 ans et mon ex-mari a toujours "pris" les enfants, même plus au début que la garde accordée, mais son cas est bien différent !

J'ai entendu dire que je vais pouvoir, grâce à la nouvelle loi, utiliser ses écrits. J'ai son journal datant d'avant notre rencontre. Certains passages sont éclairants, sans avoir besoin d'un psy pour éclairer les choses !

J'ai tenté de me suicider lors de la rupture où la violence de ses mots m'a laminée, après 3 ans à le subir par crainte de son comportement avec l'enfant si je le laissais, et en plus, il me menaçait de se flinguer si je le laissais (je sais maintenant à quel point j'ai été stupide de le croire). Mon fils aîné (14 ans) subissait aussi ses attaques verbales et avait un suivi comportemental en 4ème au collège (il vient d'avoir son brevet mention bien!).

Que puis-je faire si je veux être reconnue en tant que victime, puis-je produire ce carnet pour demander une expertise psy ? pour faire restreindre ses droits de père car il est irresponsable ?

depuis qu'il a une nouvelle amie, il joue au bon père, mais deux mois avant, il me harcelait et avais des comportements limite avec le petit (alcool, le laisse dormir seul et me téléphone de chez des voisins pour me le dire...je passe le reste). Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Domil**, le **02/08/2010** à **18:30**

Attention, ce n'est pas parce qu'un homme se conduit mal avec une femme, que ça joue sur les enfants. Vous devez prouver qu'il nuit à l'enfant (on doit séparer les problèmes de couple avec les problèmes parentaux)

Vous voulez introduire une action qui doit avoir un dossier bien ficelé donc toujours le même conseil : avoir un avocat qui aura tous les détails, tous les documents sous les yeux.

Par **raph59**, le **04/08/2010** à **00:27**

dans son journal, il y a 3 phrases sur son fils en 3 ans... qui parlent d'elles-mêmes en tout cas sur le genre de sentiment qu'il a pour son fils... choquantes, mais vous ne serez peut-être pas de cet avis ?

- retour de maternité: "Un ----- (prénom) est arrivé dans cette maison alcaline, il hurle encore pour je ne sais quoi" (au passage, j'ai 3 fils, il était un bébé sans aucun problème, ne "hurlait" pas, mais je ne dois pas avoir la même sensibilité...)

- 1 an : "----- déposé, il est bon de se désincarcérer de la présence de son fils"

- 2 ans : "----- aux urgences, tombé du caddie, un oeuf derrière le crâne. je lis et je me toxique le corps et l'esprit, alors que je m'oriente vers un mode de vie sain. Trouvé du boulot, doit lire etc..." (une amie l'a prévenu mais il lui a dit, je n'y vais pas, elle m'appellera, hôpital à 15 minutes de route... et il part se rouler un joint)

- ----- présente déjà des traits de caractère propres : sujet à la frustration, il aime qu'on le regarde

Son fils est-il pour lui autre chose qu'un animal de labo ?

Je me fiche finalement de ce que moi j'ai subi, je ne veux plus attaquer pour ça, je veux mettre en évidence ses problèmes psychologiques.

Combien de pères prennent l'enfant de 2 ans dans leurs bras pour l'emmener dehors en plein orage, foudre... pour qu'il vainque sa peur ? le petit hurlait terrorisé, j'ai hurlé "tu rentres immédiatement, tu es fou ?" il est rentré, me traitant d'hystérique... je passe les détails qui m'ont fait ne pas le quitter avant les 3 ans de l'enfant, mais je crevais avec lui... vous utilisez 12 lingettes en insistant entre les fesses, et en disant regarde, c'est toujours sale, mais ça, c'est pas filmé... et vous restez avec lui par peur de ce qu'il fera seul avec l'enfant le week-end.

Ce type écrit qu'il est schizo, parano...

vous allez dire j'ai été c----, certainement, mais il a joué 2 ans le jeu du parfait compagnon, même avec mes aînés. Il peut être très bon comédien...

Il sait dès le départ ce que vous cherchez chez un homme, écrit la liste et "va tenter de s'y coller", oui, je sais, on fait tous des efforts!!!

je voudrais crier mes peurs, les rentrer en moi à jamais.

Il continue à me détruire quand il voit que je vais au mieux (car je n'ai plus la "tête de la victime"!), en utilisant la seule arme dont il dispose, son fils.

pourquoi a-t-il dans un an les mêmes droits qu'un autre ? je connais des enfants détruits à jamais...

je me bats, je fais partie d'une association, je voudrais en parler... c'est la loi du silence, je n'ai pas de preuves de sa destruction (m'a-t-il dit!!)

mais il ne sait pas que les écrits peuvent maintenant (bientôt) servir.

Pourquoi repayer un avocat quand on a un mois de salaire de côté et 3 enfants... la juge, merci, a laissé entendre que monsieur a quelques problèmes... mais pourquoi alors ne pas adopter de mesures plus fermes ? on s'use, à force...

j'effacerai ce message si je peux si vous me répondez, je ne voudrais pas être "reconnue", même si je pense qu'il est loin de songer que je me documente, me renseigne, et qu'il est trop occupé à son prochain piège (sa compagne est très bien, je le répète, mon fils est très bien avec elle, et moi, plus trop de soucis, mais ça ne durera hélas pas!!!)

Ou alors, comme la juge, je crois aux guérisons miraculeuses???

Merci de me répondre si vous voulez, mais en fait, j'espérais juste des conseils, pas une remarque sur "mes relations avec lui ne signifient pas que...". Si vous êtes dans le métier, vous savez quel genre d'individu il est, quel père il est et sera...

et quelle "maturité" a déjà -----, à 4 ans...

Par **raph59**, le **04/08/2010** à **00:30**

je vais choisir un avocat spécialisé, je viens de voir que dans le 59, il y a une avocate qui est hélas un peu loin de chez moi ! et elle aura effectivement tous les écrits en main, je verrais ce qu'elle me conseille...

Désolée, mes propos, à la relecture, me semblent bien "agressifs", alors que vos propos ne l'étaient pas, je suis trop à vif parfois encore un an après... Il faut dire que récemment encore, j'ai eu un autre problème avec le petit.